



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**CREPS**

Auvergne-Rhône-Alpes  
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon

# Développer un espace européen de l'enseignement supérieur dans le secteur des sports et loisirs de plein air

## Déclaration de principes Erasmus +

Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



La stratégie européenne du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes / Vallon Pont d'Arc • Voiron • Lyon vise à **promouvoir l'émergence d'un espace européen de l'éducation dans le secteur des sports et loisirs de plein air (*outdoor*)** afin de soutenir la modernisation des systèmes d'éducation et de formation dans le champ des diplômes liés à la pratique des sports de nature grâce notamment, à la diffusion des bonnes pratiques, à la coopération renforcée, et l'utilisation progressive des outils de transparence et de reconnaissance mis en place par l'Union européenne dans le champ de l'éducation. Cette démarche constitue pour le ministère chargé des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques **une opportunité de modernisation** qui contribue à l'atteinte des objectifs associés à la mise en place d'ici 2025 de l'Espace Européen de l'Education et à la réalisation des objectifs de l'agenda Européen 2030. **Notre CREPS est le premier à obtenir la Charte Erasmus de l'Enseignement Supérieur (ECHE - European Charter for Higher Education)** et confirme ainsi son engagement dans un processus d'ouverture à l'international.

## STRATÉGIE CREPS x ERASMUS : 3 OBJECTIFS



**Promouvoir la mobilité des apprenants et du personnel** pour renforcer l'employabilité, la dimension interculturelle, les compétences



**Intégrer la dimension européenne aux actions portées par l'établissement** pour en moderniser le fonctionnement



**Renforcer la dimension européenne dans les diplômes sportifs de niveau 5 délivrés par le CREPS**

## Un CREPS ouvert sur l'international

La stratégie internationale du CREPS a une unique ambition : maintenir le plus haut niveau d'expertise et de formation dans le champ de ses compétences en favorisant le sens du service public, l'innovation et l'excellence.

Impliqué dans les réseaux des secteurs du sport, de l'environnement, du tourisme, de l'éducation, de l'industrie et de l'encadrement professionnel sportifs, notamment grâce au Pôle ressources national sports de nature, le CREPS bénéficie d'une reconnaissance forte au niveau national. L'expertise proposée dans les domaines de la formation en environnement spécifique et du développement territorial, favorise l'implication du CREPS à l'échelle locale, européenne et internationale. Cette implication est un axe central du projet d'établissement et le renforcement des coopérations en constitue un enjeu majeur de développement. En matière d'enseignement des sports de nature, elles sont porteuses de solutions durables dans le cadre d'un monde et d'une Europe en transition.

### Valoriser ses apprenant·es et son personnel

- **Promouvoir la mobilité des apprenant·es et du personnel** et offrir la possibilité aux étudiant·es, stagiaires, formateurs et formatrices, enseignant·es, membres du personnel d'entreprendre une expérience professionnelle ou un apprentissage dans un autre pays afin d'être mieux préparés pour le marché du travail et de développer des compétences transversales, interpersonnelles, interculturelles.
- **Améliorer l'enseignement et l'apprentissage des langues**, promouvoir la vaste diversité linguistique ainsi que la sensibilisation à la dimension interculturelle. Les langues étrangères revêtent une importance particulière parmi les compétences recherchées et offrent une employabilité accrue sur le territoire européen, en particulier dans le domaine du tourisme sportif et loisir de nature.
- **Renforcer la capacité de coopération transfrontalière** de l'établissement ainsi que la capacité des apprenant·es et des enseignant·es à faire face à de nouveaux défis sociaux et environnementaux.
- **Promouvoir les valeurs européennes** communes d'inclusion, de diversité, de tolérance et de non-discrimination.
- **Augmenter l'attractivité de l'établissement** par un développement permanent

### Développer l'innovation

- **Enrichir la capacité d'innovation pédagogique** de l'établissement en développant les échanges de pratiques, les visites de terrain, le dialogue entre pairs, les coproductions à travers le *European Outdoor Sports Campus* et inscrire les mobilités éducatives dans les rubans pédagogiques des formations (stage puis études).

- **Soutenir le développement d'actions internationales** de l'établissement à travers la promotion de la mobilité, de la coopération avec des pays partenaires et le renforcement ciblé des capacités dans les pays partenaires.
- **Renforcer la dimension internationale de l'éducation** en accompagnant la modernisation du cadre réglementaire national grâce aux échanges et partages entre pairs et viser à terme une amorce de cadre de reconnaissance ECTS pour faciliter la mobilité éducative et professionnelle des stagiaires et futurs encadrants sportifs diplômés.

## Contribuer aux politiques du sport et de l'éducation

- **Participer à la modernisation** des politiques publiques du sport.
- **Favoriser la mise en œuvre de projets communs**, la mise en relation d'acteurs et de territoires car la gestion stratégique des sports, des territoires, des espaces, des infrastructures, des organisations, des pratiques et des pratiquants de sports de nature nécessite des solutions communes aux acteurs et adaptées aux enjeux contemporains de la société européenne.
- **Faire reconnaître l'intérêt d'un développement responsable des sports de nature**. La démarche Erasmus du CREPS est aussi orientée vers le conseil et l'appui à la mise en place de politiques visant la pérennisation raisonnée des accès aux lieux de pratiques de plein air.
- **Participer aux dialogues pour la modernisation des politiques d'éducation**, de formation, de jeunesse et de sport aux échelles nationale et européenne. Les résultats de la participation aux projets de coopération et de mobilité Erasmus apportent une valeur ajoutée supplémentaire à la poursuite du développement des systèmes éducatifs, notamment en termes de transparence, reconnaissance et d'assurance de la qualité des formations.

### **Le CREPS intègre le *European Outdoor Sports Campus***

Le *European Outdoor Sports Campus* est une initiative développée par le Réseau européen des sports de nature (ENOS) pour promouvoir les coopérations internationales entre organismes de formation et universités du secteur de l'éducation aux sports de nature. Le CREPS est le premier établissement en France à intégrer ce projet et à aider à son développement en Europe.

[En savoir plus sur le European Outdoor Sports Campus \(outdoor-sports-network.eu\)](http://outdoor-sports-network.eu)

## Calendrier

### 2021 – 2023 Phase préparatoire

#### PHASE 1

Obtention de toutes les certifications et crédits nécessaires au développement de la mobilité courte du personnel (observation sur site, échanges entre pairs) et suivi des projets de coopération de l'Action clé 2 (Partenariats collaboratifs : SEE, Hike !).

Activités de mobilité de personnel autour d'objectifs liés à la création du campus européen des sports de nature, au renforcement de la dimension internationale et à l'accompagnement des partenaires.

### 2023 - 2025 Mise en œuvre d'actions pilotes de mobilité d'apprenants

#### PHASE 2

Développement de nouveaux projets de coopération et d'activités de mobilité, envoi et accueil de personnel (mobilité de formation) et stagiaires (mobilité de stage).

Animation du *European Outdoor Sports Campus*,

Développement d'un Master Erasmus Mundus Outdoor en coopération avec l'université Claude Bernard Lyon 1.

+2025

### Consolidation et généralisation

#### PHASE 3

Ancrer les mobilités, les projets de coopération et de soutien à la mise en place des politiques en matière de sports, sports de nature et d'éducation au sein de l'établissement et du Campus. Afficher la plus-value des rubans pédagogiques offrant mobilités et utilisation d'outil pédagogiques transnationales développées via le Campus et le réseau européens du CREPS. Amorcer un suivi concret des activités européennes et internationales de l'établissement dans le but de mesurer les impacts et la qualité des actions afin de préparer le prochain programme 2027-2033. Développement d'objectifs plus techniques pour moderniser et digitaliser le fonctionnement des activités internationales. Travailler avec les partenaires EES du Campus à l'élaboration et ingénierie pédagogique pour accueillir et envoyer des stagiaires en mobilité longue d'études et du personnel en mobilité d'enseignement. Concevoir les cadres d'échanges de personnel enseignant et de rotation de cohortes d'étudiants/stagiaires

## Bénéficiaires

Les actions Erasmus qui seront développées par le CREPS sont principalement destinées aux étudiant·es qui se destinent aux métiers des sports de nature en *environnement spécifique* et aux métiers d'encadrant et d'encadrante sportive selon les diplômés délivrés par l'établissement ainsi que leurs enseignant·es et le personnel. Parallèlement, le CREPS développe des projets de coopération et des mobilités de formations concernant les diplômés de niveau 4 et inférieurs. Cela permet de couvrir, à travers les actions Erasmus, un public varié et suffisamment différencié pour que les impacts touchent des stagiaires et des personnels de différents types de diplômes, tous intégrés dans le champ de l'éducation et de la formation aux sports et particulièrement aux sports de nature.

## Impacts

### Apprenant·es

#### À court terme

- Développement des compétences techniques (liées à l'encadrement des sports de nature) et des compétences transversales, interpersonnelles, interculturelles. Meilleure préparation à l'emploi et employabilité.
- Connaissance de l'Union européenne et intégration des valeurs européennes communes d'inclusion, de diversité, de tolérance, de non-discrimination et respect de l'environnement. Promotion de la citoyenneté européenne.
- Acquisition de compétences civiques et citoyennes.

#### À moyen terme

- Construction de liens durables entre apprenants et entre personnels des établissements partenaires
- Évolution des compétences dans l'utilisation des techniques de l'information et de la communication - Évolution des compétences en langues vivantes étrangères.

#### A long terme

- Évolution des compétences pour travailler en équipe, évolution des compétences sociales et des compétences douces (soft skills)
- Adaptation aux nouveaux produits, marchés et clients.

## Équipes enseignantes, de formation, de recherche, personnel administratif, professionnel·les associé·es

### À court terme

- Meilleure compréhension des pratiques, politiques et systèmes de formations aux métiers des sports et loisirs de plein air et aux métiers d'encadrants et d'encadrantes sportives en Europe
- Capacité accrue à contribuer à la modernisation et à l'ouverture internationale des établissements d'enseignement supérieur
- Construction de liens durables avec des enseignant·es des pays partenaires et promotion des mobilités étudiantes (effet multiplicateur)

### À moyen terme

- Amélioration des compétences professionnelles
- Modernisation de la méthodologie d'enseignement, confrontation de son propre modèle et intégration d'autres modèles pédagogiques à l'échelle européenne
- Amélioration des compétences linguistiques et évolution des compétences sociales. Stratégie de réflexion autour de la reconnaissance et transférabilité des crédits

### À long terme

- Évolution des compétences en gestion de projets et des compétences dans l'utilisation des techniques de l'information et de la communication
- Motivation et satisfaction personnelles, motivation à travailler en équipe pluridisciplinaire, motivation pour la formation continue et le développement des compétences professionnelles.
- Initiation au système ECTS pour les diplômés sportifs de niveau 5.

## Établissement, son réseau et les parties prenantes

### À court terme

- Développement de l'ouverture et de la coopération avec des écoles d'autres pays et identification de lieux de stage à l'étranger
- Introduction de nouveaux dispositifs d'enseignement, de nouveaux contenus et des nouveaux intervenants/équipes de formation
- Renforcement de la dimension européenne dans le projet d'établissement et sa mise en œuvre
- Intégration des priorités comme l'éducation à l'environnement, l'inclusion sociale ou l'employabilité.
- Compétences et reconnaissances accrues à opérer sur la scène internationale

### À moyen terme

- Meilleure connaissance des approches d'enseignement et des cadres réglementaires dans le secteur européen des sports et loisirs de plein air et des systèmes d'équivalence - Compétences accrues d'adaptation.

- Développement du travail en équipe entre professeurs, membres de l'équipe administrative et la direction
- Environnement professionnel plus moderne, dynamique et impliqué. Travail autour du système de transfert et reconnaissance des crédits.

### À long terme

- Devenir tête du réseau français pour canaliser les projets européens du territoire national liés à la formation aux sports de nature. Construction d'un réseau de professionnel·les, avec une politique commune de formation professionnelle dans le sport, pour une harmonisation ultérieure des compétences et des diplômes.
- Impact financier : Création de flux de financement pour permettre le développement d'actions liées à la mobilité et à la coopération
- Soutien à la stratégie d'internationalisation d'autres acteurs locaux : organismes de formations, collectivités, entreprises, secteur politique, industrie de l'outdoor.
- Modernisation du secteur de la formation des métiers de la Jeunesse et des Sports par le retour d'expérience de coopérations européennes

## Évaluation

Les impacts seront mesurés avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

### Indicateurs quantitatifs

1. Nombre de sessions d'information à destination du personnel et des stagiaires pour informer sur les actions et activités de mobilité
2. Nombre de stagiaires partant en mobilité
3. Nombre d'enseignant·es partant en mobilité
4. Nombre d'intervenant·es partenaires accueillis dans le CREPS / nombre de stagiaires européens dans les formations
5. Nombre de projets européens ayant été menés dans l'établissement
6. Nombre de demandes d'inscription venant d'un public étranger aux formations en *environnement spécifique* proposées par le CREPS
7. Nombre et types d'organismes partenaires
8. Nombre de formations incluant la mobilité européenne dans les rubans pédagogiques.
9. Nombre de stagiaires qui obtiennent un emploi après la formation (taux d'employabilité)

### Indicateurs qualitatifs

1. Acquisition de compétences transversales (esprit d'entreprise, estime de soi, motivation, ouverture aux autres cultures, participation active dans la société, inclusion, respect de la diversité, de tolérance et de non-discrimination, respect de la nature/environnement...)

2. Connaissances ou compétences techniques acquises dans le cadre de l'action de formation ou de mobilité. Un accent particulier est mis sur les outils numériques et l'utilisation de méthodes telles que la formation à distance (FOAD).
3. Sensibilisation aux valeurs et projets européens. Connaissance de l'Union européenne, les différents pays/cultures et intégration des valeurs européennes communes.
4. Changement de posture au regard de la mobilité professionnelle en Europe (interview lors des stages - mise en place d'un formulaire d'interview)
5. Modernisation des procédures administratives, utilisation d'applications informatiques pour le suivi des actions de mobilité.
6. Compréhension et harmonisation du cadre réglementaire de l'enseignement professionnel des sports et loisirs de plein air
7. Cohérence de l'équipe et sentiment d'appartenance au projet de l'établissement.
8. Synergies créées dans l'exercice du travail et avantages exportés vers les différents services du centre.
9. Qualité de la relation avec les différents acteurs locaux, entreprises, représentants politiques, collectivités territoriales et de la direction des Sports du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.

Version février 2023